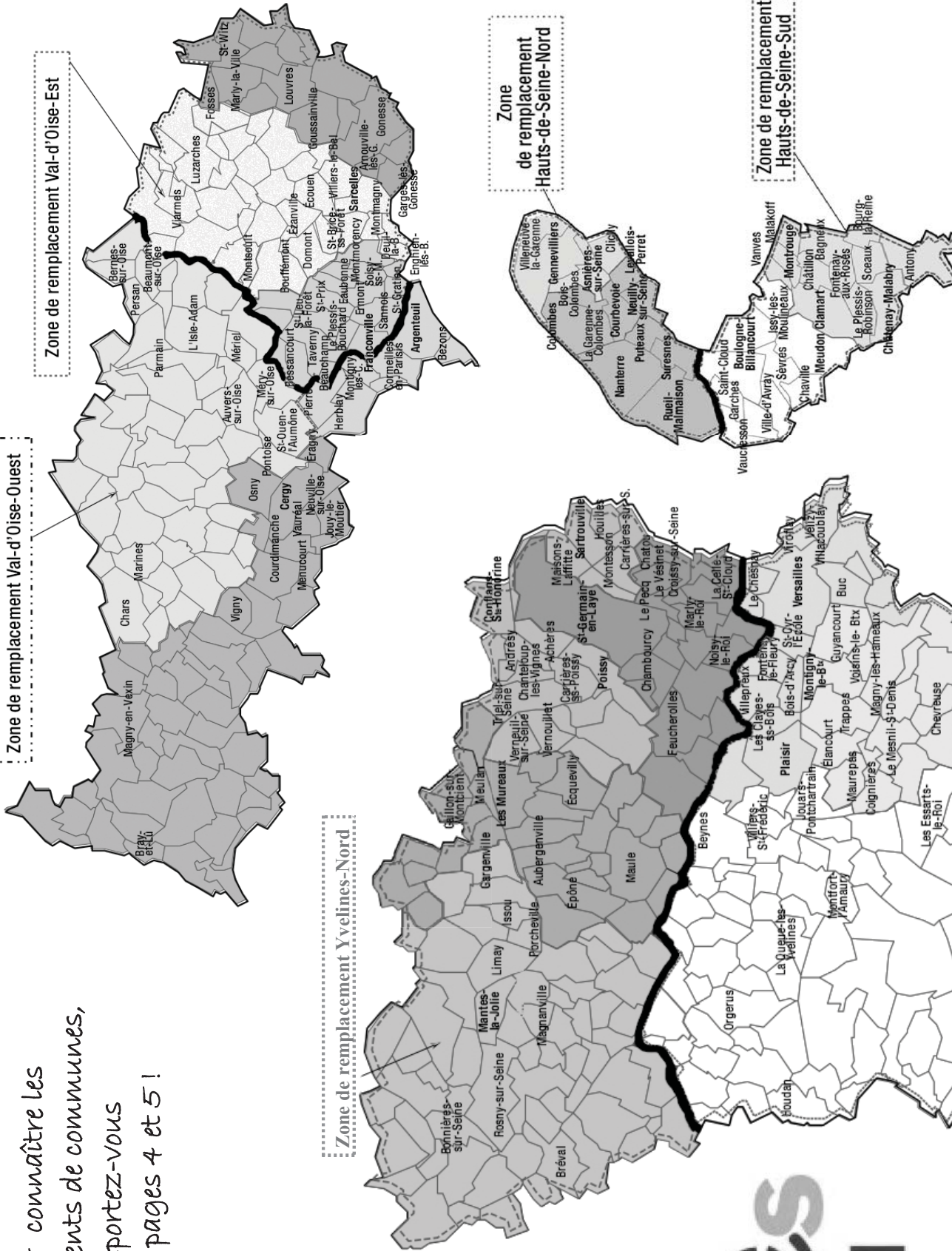


Les zones de remplacement de l'académie de Versailles

Pour connaître les groupements de communes, reportez-vous aux pages 4 et 5 !



Pensez à nous renvoyer la fiche syndicale située en page 2, afin que nous puissions vérifier votre situation et vous informer de votre affectation par mail et courrier.

Les élus du SNES-FSU tiendront une permanence téléphonique jusqu'au mercredi 13 juillet pour informer tous les collègues.

